

Février 2024 - Mons - Présences Prévisionnelles

Nom & Prénom de l'enfant:

Ecole fréquentée :

Attention : S'il n'est pas prévu que nous reprenions l'enfant, celui-ci restera à l'école.

Il est impératif de prévenir la structure d'accueil pour toute annulation de présence, faute de quoi <u>la présence sera facturée</u>.

Aucune permutation, ni ajout de jours d'accueil n'est autorisé sans demande écrite préalable au secrétariat

Dates	Jours	Cocher selon besoin	Heure de reprise approximative
01-févr	Jeudi		
02-févr	Vendredi		
05-févr	Lundi		
06-févr	Mardi		
07-févr	Mercredi		
08-févr	Jeudi		
09-févr	Vendredi		
12-févr	Lundi		
13-févr	Mardi	Mardi Gras	
14-févr	Mercredi		
15-févr	Jeudi		
16-févr	Vendredi		
19-févr	Lundi		
20-févr	Mardi		
21-févr	Mercredi		
22-févr	Jeudi		
23-févr	Vendredi		
26-févr	Lundi	Congé de Détente 2024	
27-févr	Mardi		
28-févr	Mercredi		
29-févr	Jeudi		

Signature du parent :